

des fournitures qui sont inutiles à l'heure qu'il est et qu'elle vend, je le suppose, aux enchères publiques?

L'hon. M. ROWELL: Pas du tout. Les fournitures auxquelles fait allusion mon honorable ami proviennent du département de la Milice et des autres départements; elles sont la propriété de ces départements et la commission met en vente une certaine quantité de ces articles qui sont de trop. Le mot "fournitures" dans le présent article désigne la papeterie, les fournitures de bureau et les rayons et casiers entre les mains de la commission des achats de guerre et qui seront remis à la nouvelle commission.

M. SINCLAIR (Guysborough): Est-ce que ce ne sont pas des fournitures de guerre?

L'hon. M. ROWELL: Les fournitures de guerre sont en possession des divers ministères, les fournitures militaires sont entre les mains du département de la Milice, les fournitures de la marine entre les mains du département du service naval, et ainsi de suite.

M. SINCLAIR (Guysborough): Cette nouvelle commission n'aura pas la libre disposition des fournitures de guerre?

L'hon. M. ROWELL: Pas en vertu de cet article. Sous le régime de l'article 7, la commission a la garde de toutes les fournitures de surplus. Par la présente disposition, nous nous contentons d'édictier que les fournitures telles que la papeterie, les fournitures de bureau, et le reste, que la commission des achats de guerre a en main seront remises à la nouvelle commission.

(L'article est adopté.)

Sur l'article 10 (autres fonctions).

M. McKENZIE: J'ai sous la main une lettre venant d'un grand négociant. Elle est ainsi conçue:

Je prends la liberté de signaler à votre attention que le Gouvernement est en train de faire adopter un bill pour renouveler le personnel du comité d'achat des fournitures de guerre. Cette commission, si j'ai bien compris, est purement et simplement une doublure du système actuellement en vigueur pour les achats et ne tendra pas à faire économiser les deniers publics, puisque tous les différents ministères ont à l'heure qu'il est des services d'achats très bien organisés. J'ai lieu de croire également que le comité d'achats des fournitures de guerre, qui est à la veille de disparaître, n'a guère eu de succès, car les achats ont été effectués par des amateurs. La conséquence est que l'Etat est surchargé de matériaux achetés à des prix fort élevés et qui sont

devenus absolument inutiles. Cette affaire pourrait peut-être faire le sujet d'une enquête.

Cette lettre a été écrite par un homme d'affaires en vue de l'une des plus grandes villes du Canada. Est-ce que le Gouvernement a en mains un surplus considérable de fournitures? Quelle est la réponse du ministre à cette affirmation que les fournitures de guerre ont été achetées, paraît-il, par des amateurs?

L'hon. M. ROWELL: Par qui cette lettre est-elle signée?

M. McKENZIE: Ce n'est pas la coutume, depuis quelques mois dans tous les cas, d'écarter des noms.

L'hon. M. ROWELL: Le signataire de cette lettre est si peu au courant des faits, que je serais heureux de faire une petite enquête à ce sujet, si je savais son nom.

M. McKENZIE: Je me ferais un plaisir de communiquer la lettre à mon honorable ami, si elle ne portait l'étiquette "confidentielle" à l'encre rouge.

L'hon. M. ROWELL: Dans ce cas, mon honorable ami aurait dû s'abstenir d'en donner lecture ici.

M. McKENZIE: Je sais fort bien que je n'aurais pu le faire devant un tribunal; mais la coutume a été établie au Parlement de lire une lettre sans être obligé de divulguer le nom du signataire.

L'hon. M. ROWELL: De grandes quantités de fournitures ont été achetées par le département de la Milice et de la Défense dans l'idée que la guerre se prolongerait; tous ces approvisionnements, toutefois, ont été achetés aux prix courants du marché, c'est-à-dire aux plus bas prix que l'on a pu obtenir dans le temps. Lorsque le correspondant de mon honorable ami parle de fournitures ayant été achetées par des "amateurs", il n'a évidemment pas entendu les éloges que l'honorable député de Maisonneuve a décernés au président de la commission des achats de guerre.

M. McKENZIE: Mais ce n'est pas le président qui a effectué les achats.

L'hon. M. ROWELL: Le président de la commission et ses collègues ont consacré personnellement leur attention à tous ces achats; or, je ne sache pas qu'il existe nulle part un homme d'affaires plus prudent et plus averti que le président de la commission des achats de guerre, sir Hormidas Laporte.

Je ne l'avais jamais vu avant d'être entré en communication avec lui à propos du travail de la commission, mais je me suis